

**ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE**

**EXAMEN PROFESSIONNEL**

**SESSION 2009**

Une épreuve écrite à caractère professionnel, portant sur la **spécialité**.  
A partir de **documents succincts** remis au candidat, **trois à cinq questions** appelant à des **réponses brèves** ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat.

Durée : 1h30  
Coefficient : 2

**SUJET E6**

**SPECIALITE : « ARTISANAT D'ART »**

*A partir des documents ci-joints (10 pages) répondez aux cinq questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en prenant soin de préciser le numéro de la question avant d'y répondre :*

**Question 1 : 3 points**

Citez au moins 3 EPI que vous devez porter dans l'exercice de votre métier.

**Question 2 : 5 points**

A partir du document 1, citez toutes les opérations pour réaliser un fauteuil Louis XV en garniture traditionnelle (crin végétal).  
Séparez l'assise du dossier.

Vous venez de recouvrir votre fauteuil Louis XV, et il vous faut maintenant cacher les agrafes ou les semences pour la finition de celle-ci.  
Citez les 3 finitions les plus courantes.

**Question 3 : 3 points**

Vous complétez le document 2 que vous agrafez à votre copie.

**Question 4 : 2 points**

A partir du document 3, vous indiquerez sur votre copie pour chaque décor A, B, C et D, son style et son époque.

**Question 5 : 7 points**

A partir du document 4, répondez aux questions suivantes :

- pour quelles raisons faut-il contrôler le climat des collections (en particulier pour les papiers et textiles) ?
- expliquez une procédure de contrôle du climat en vous appuyant sur un exemple de votre choix ;
- quels sont les risques liés à la lumière pour les collections (en particulier les papiers et textiles) ?
- comment protéger une œuvre des effets nocifs de la lumière ? Vous vous appuyerez sur un exemple de votre choix.